



Déclaration liminaire d'EFA-CGC au Comité Technique Central du 25 avril 2019

Monsieur le Directeur Général,

Depuis votre arrivée, il y a un peu plus de 3 mois, vous œuvrez, avec l'aide du Directeur Général Adjoint, à rétablir la confiance, en interne à l'ONF, comme entre l'ONF et ses partenaires.

EFA-CGC a, à différentes reprises, par ses représentants, tenu à vous témoigner notre adhésion à cette démarche qui nous semble la seule permettant de dresser un cadre permettant d'assurer, à travers un ONF renforcé, une gestion des forêts publiques répondant à l'intérêt général, avec des perspectives pour l'Etablissement et pour ses personnels.

Aujourd'hui force est de constater que nous sommes au milieu du gué :

- La FNCOFOR est à l'origine d'une campagne de fragilisation de l'Etablissement sans précédent, prônant désormais ouvertement un éclatement de l'ONF. Dans ce contexte, le silence du moins officiel du Président du Conseil d'Administration issu des rangs de la FNCOFOR nous interpelle... Nous voulons croire que l'intervention du Ministre de l'Agriculture visant à la fois à apporter un soutien appuyé à l'ONF et à donner des signes d'écoute vis-à-vis des collectivités permettra de retrouver un peu de sérénité et de mettre fin aux attaques.
- La FNB apporte un soutien apparent à l'Etablissement, mais ciblé aux fonctions de production, refusant de voir que son existence même en tant qu'opérateur unique n'est légitime que par l'exemplarité de sa gestion au regard de l'intérêt général à long terme et que cela implique de fait les fonctions sociales et environnementales.
- En interne, le tableau est encore loin de témoigner de l'apaisement recherché :
 - Le CCHSCT du 15 avril dernier et le CHSCT du siège montrent bien que malgré la volonté et les assurances données par le Directeur Général et son Adjoint, le management par la terreur continue dans certaines directions du siège comme en DT Seine Nord en particulier.
 - De fait, **un certain nombre de directeurs mis en place par l'ancien Directeur Général continuent dans l'ombre sur la même trajectoire avec les mêmes méthodes**, comptant visiblement à la fin de la période d'intérim reprendre plus ouvertement leurs actions...EFA-CGC souhaite que vos engagements soient respectés par tous les Directeurs.

Syndicat de l'Environnement, la Forêt et l'Agriculture

EFA-CGC

4 rue André Vitu - BP 21078 - 88051 EPINAL CEDEX 9

Courriel : permanence@efa-cgc.com

- Du côté de la DRH en particulier nous souhaitons souligner un certain nombre de problèmes et de dysfonctionnements :
 - Le report de la CPS des IAE prévue le 23 mai, à la date du 25 juin, soit après la CAP du Ministère relève une fois de plus de la part de la DRH d'une stratégie de contournement des prérogatives de la CAP ministérielle que nous avons dénoncée à maintes reprises. Pourtant la DRH elle-même avait souligné l'urgence d'un appel de candidature.
 - Le manque manifeste de suivi de vos engagements dans le cadre du CTC du 14 février et de préparation de ce présent CTC : la note de service sur le classement des postes mise à votre signature le 19 mars n'incluait pas les modifications que vous aviez indiquées en séance. Un document rectificatif nous a été adressé précipitamment, avant-hier, probablement face à notre manifestation d'incompréhension...
 - Un projet d'avenant à l'accord télétravail qui a été proposé de manière unilatérale. Si les propositions vont globalement dans le bon sens, leur rédaction aurait pu être clarifiée et certains points comme le traitement des désaccords auraient pu faire l'objet de négociations constructives...Cette liste n'est pas exhaustive mais symptomatique.

Cette situation est un obstacle à un retour de la confiance qui se traduit vraiment dans les faits, et plus le temps passe sans signe de changement durable, plus cela va devenir compliqué...

Nous avons collectivement besoin de cohésion interne, de sérénité et de confiance !

Nous voulons croire en votre volonté et en celle du Ministre de l'Agriculture de mettre en place un projet clair et durable pour les forêts publiques, l'ONF et des méthodes transparentes qui redonnent des perspectives aux personnels.

Cela suppose, de pouvoir répondre de manière urgente sur différents points :

- **une restitution des conclusions de la mission interministérielle**, dans les semaines suivant la remise du rapport
- **des décisions internes qui redonneront aux personnels le sentiment qu'au sein de l'établissement tout le monde travaille dans le même sens au service des Forêts Publiques.**

Paris le 25 avril 2019